

**Nombre de membres :**

- En exercice : 27
- Présents : 20
- Votants : 25
- Procuration(s) : 5
- Absent(s) excusé(s) : 5
- Absent(s) :

**DEL 2021\_084**

L'an deux mil vingt et un, le 14 du mois de septembre à 20h00, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : Aimon Céline, Audé Laurent, Biraud Vanessa, Bourdier Christine, Cousset Alain, Daguts Karine, Didier Emilien, Dobirot Philippe, Dumortier Roselyne, Garnier Céline, Gomes-Teixeira François, Guilloit Mikaël, Guillot Sandrine, Hipeau Gaëlle, Le Bars Arlette, Lecullier Lysiane, Magne Didier, Martinez Olivier, Melin Nicole, Noizet Michel, Rivault Pierre, Rouxel Patricia, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trochon Patrick, Zapata Laurie.

Excusé(e)s et pouvoir(s) : AIMON Céline à MELIN Nicole, DIDIER Emilien à ZAPATA Laurie, HIPEAU Gaëlle à Patricia ROUXEL, GUILLOT Sandrine à BIRAUD Vanessa, LE BARS Arlette à DOBIOT Philippe

Secrétaire de séance : Alain COUSSET

**Date de convocation : Le 7 septembre 2021**

**Date d'affichage : Le 7 septembre 2021**

Fait à Aigondigné,  
Le 14 septembre 2021  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme

**Délibération 2021\_084 : FINANCES**

**Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG  
ACTION DE SECURITE SUR RD (MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT)**

Madame Le Maire expose qu'il s'agit de déposer de nouveau les dossiers de demandes de subvention auprès du Département au titre de l'action de sécurité sur RD.

L'évaluation de la phase 1 pour les entrées de bourg (chêne Gaurichon et Jastreux) est à jour puisque le dossier de consultation aux entreprises est en train d'être finalisé.

Pour la phase 1 entrées de bourgs :

DEPENSES		RECETTES	
Chêne Gaurichon	301 092.50 €	DETR 2020 (accordée)	224 510 €
Maitrise d'œuvre ATVRD	4 250 €	Abri Bus (accordée)	10 000 €
Les Jastreux	386 310 €	Amendes de police (accordée)	19 504.71 €
Maitrise d'œuvre AREA	21 032.72 €	Action de sécurité sur RD	60 000 €
		Autofinancement	398 670.51 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>712 685.22€</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>712 685.22 €</b>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

- Approuve le plan de financement ci-dessus
- Sollicite l'aide du département au titre du programme action de sécurité sur RD
- Dit que les crédits sont inscrits au budget
- Autorise Madame le Maire à signer tout acte y référent.



Le Maire,  
**Patricia ROUXEL**

Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le : .....

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État